

TIZI-OUZOU

Appréhensions et frustrations des citoyens de Aïn El-Hammam

La daïra de Aïn El-Hammam, avec ses quatre communes, peine à atteindre un niveau satisfaisant de développement tant les retards en la matière sont énormes et les besoins de la population locale divers et légitimes.

Des doléances très basiques cumulées au fil des années mais rarement aussi mal exaucées. Des préoccupations que les différents représentants des comités de villages de Aïn-El-Hammam, Abi-Youcef, Aït-Yahia et Akli, ont exprimé, mercredi dernier, à l'adresse de l'administration lors d'une rencontre organisée au siège de l'Assemblée populaire de wilaya de Tizi-Ouzou, au lendemain de la visite du wali dans cette région. Manque d'eau potable, mauvais état des routes et des chemins communaux, coupures intempestives d'électricité, insignifiance des PCD, sous-équipement des structures de santé, prolifération des fléaux sociaux et insécurité, revenaient invariablement dans les différentes interventions des représentants des villages, lors de cette séance de travail. L'inquiétude des citoyens de Aïn-El-

Hammam, une région nichée à une altitude atteignant les 1 200 m, s'accroît notamment à l'approche de la saison hivernale qui fait planer sur les villages le spectre de l'enclavement à cause de l'enneigement et de la rudesse des conditions climatiques. "Nous voulons l'affectation de moyens humains et matériels pour l'hôpital de la ville, notamment des médecins spécialistes et une radiologie", s'est écrié un citoyen non sans solliciter "une ambulance tout-terrain pour une meilleure évacuation de

nos malades et la médicalisation des salles de soins". Attachés à leur terre et au mode de vie rural, les citoyens de Aïn-El-Hammam ont réclamé surtout un surcroît de pistes, l'amélioration et la simplification des aides publiques en matière d'agriculture, d'irrigation et l'habitat rural. "80% des agriculteurs souscrivent au programme de mise en valeur des terres dans le cadre de la générale des concessions agricoles", a affirmé un responsable de l'association locale de l'agriculture de montagne. Pour leur

part, les différents présidents d'APC ont, pour la plupart, exprimé les difficultés qu'ils ont à répondre aux sollicitations citoyennes avec des dotations budgétaires insuffisantes (PCD) et des trésoreries grevées par l'endettement.

"Les subventions publiques couvrent 75% de nos dépenses de fonctionnement", a déclaré le président de l'APC d'Abi-Youcef qui doit répondre aux besoins de plus de 20 000 âmes réparties sur une cinquantaine de villages.

A. B.

Des citoyens exigent l'érection d'une passerelle au pont Oued Sebt

Au niveau du pont d'Oued Sebt, sur la RN 12, un arrêt de bus est marqué par les transporteurs aux risques et périls des voyageurs, travailleurs de la Cotitex, ouvriers agricoles des fermes Si Youcef et Toumi et habitants des hameaux voisins ainsi que des écoliers. "Six membres de ma famille ont été fauchés par des chauffards, ceux qui ont été épargnés regagnent leurs domiciles et leur travail la peur au ventre. Nous avons sollicité les autorités à maintes reprises pour la construction d'une passerelle mais à ce jour rien n'a été fait",

nous a confié un père de famille. Ce tronçon de la route, situé entre le lieu-dit Bouaid et Oued Sebt, n'en finit pas d'endeuiller les familles des usagers. Les riverains parlent de pas moins de dix accidents mortels rien que pour l'année 2006. Le pont d'Oued Sebt avec ses garde-fous défoncés témoigne encore des catastrophes routières en série qui ont fait la sinistre réputation de ce lieu chaque jour que Dieu fait. Les riverains effectuent de véritables acrobaties pour prendre le bus.

Tayeb B.

La gendarmerie dresse son bilan

Les affaires traitées par les éléments des brigades de la Gendarmerie nationale en activité sur le territoire de la wilaya de Tizi-Ouzou s'élevaient à 1 695 dont 246 criminelles et 1 449 délits.

C'est ce qu'a annoncé le colonel en charge du groupement de la Gendarmerie nationale pour la wilaya de Tizi-Ouzou dans un point de presse animé mardi dernier.

Parmi les 175 personnes interpellées dans le cadre de ces affaires, 106 seulement ont été gardées en détention. L'intervention des gendarmes a porté sur des cas d'atteinte à la sécurité des biens et personnes, d'ordre public, ainsi que des cas d'atteinte à la morale publique et à l'intégrité des familles.

Neuf infractions à la réglementation régissant l'économie nationale et

28 relatives à la protection de l'environnement ont été enregistrées.

Les premières consistant en l'exploitation illégale de débits de boissons alcoolisées et les deuxièmes relatives à l'extraction illégale et au vol de sable.

Des activités entrant dans la catégorie du crime organisé ont été mises au jour se soldant par l'arrestation de 11 personnes pour falsification de documents d'état

civil, de 3 ressortissants étrangers (1 Malien et 2 Marocains) pour immigration illégale.

L'activité de la brigade spécialisée dans la circulation routière fait ressortir plusieurs cas d'infraction au code de la route ainsi que l'enregistrement de nombreux accidents de la circulation dont 68 mortels, 277 blessés, 134 relatifs aux dégâts corporels et 21 aux dégâts matériels.

T. O.

MEDEA

La sécheresse angoisse les agriculteurs

La rupture en apport pluviométrique s'est répercutée négativement sur une grande partie des parcelles emblavées, et les estimations escomptées en récolte sont revues à la baisse, nous indiquent certains agricul-

teurs. En matière de récolte céréalière, le ton n'est donc pas à l'optimisme du côté des agriculteurs qui tablaient sur une production de 60 000 quintaux et se retrouvent avec une baisse substantiel-

le à 36 000 quintaux, soit un taux de perte de 60%. Le pire n'est pas à écarter si ce climat, caractérisé par les fortes chaleurs que connaît Médéa à l'instar d'autres wilayas, persiste.

Hamid Sahnoun

BOUIRA

La Cnec dans tous "ses états"

Mercredi dernier, lors d'une réunion au siège de la wilaya pour préparer les festivités de la Journée nationale du chahid, qui correspond au 18 février, deux membres de la Coordination nationale des enfants de chouhada furent refoulés de la réunion par le chef de cabinet.

En effet, d'après ces deux membres dont un n'est autre que le secrétaire général de wilaya de cette organisation,

Chellali Mohamed, le chef de cabinet leur aurait refusé la qualité de représentants de la Cnec, puisque le représentant légal au niveau de l'administration n'est autre que l'ancien bureau présidé par Zadi Khahir.

Selon Chellali Mohamed, par ce geste, le chef de cabinet a outrepassé ses prérogatives en se substituant à la justice qui a tranché par trois fois en leur faveur au détriment du bureau de Zadi Khahir. De plus, toujours selon notre interlocuteur, le siège du bureau de wilaya de la Cnec est la propriété de leur aile.

Aussi, et après ce qui s'est passé, le bureau de wilaya de la Cnec s'est réuni mercredi juste après cet incident et a rendu public un communiqué dans lequel il dénonce les agissements du chef de cabinet.

Ce dernier, contacté ce vendredi par le responsable de la communication au niveau de la wilaya, a indiqué que ces deux membres se sont présentés sans invitation, malgré cela, il les a invités à y assister. Cependant, il leur a signifié que leur présence est en qualité d'enfants de chouhada et non en tant que représentants de la Cnec.

Le chef de cabinet leur a expliqué que malgré leurs dires concernant la justice qui aurait tranché en leur faveur, l'administration qu'il incarne n'a rien reçu dans ce sens. Par conséquent, tant qu'aucune correspondance n'est parvenue à la wilaya, le seul représentant légitime de la Cnec reste Zadi Khahir resté fidèle au secrétaire général national, Khaled Bounedjma.

Ayant refusé de rester en tant qu'enfants de chouhada, le chef de cabinet les a invités à quitter la salle. Précisons que les deux membres mécontents parlent de l'utilisation de la force publique par le chef de cabinet pour les faire sortir.

Pour rappel, la rencontre qui a eu lieu ce mercredi a regroupé les représentants de l'ONM, de l'Onec, du directeur de wilaya des moujdjahidine ainsi que des représentants de la société civile.

Y. Y.

Un enfant meurt dans un incendie

Mercredi dernier, aux environs de 11 h, un incendie s'est déclaré dans une villa de trois étages appartenant à un particulier, au quartier Mohamed-Aïssat, dans la commune de Sour-El-Ghozlane, et causé la mort d'un enfant âgé de trois ans retrouvé dans un armoire.

L'intervention des éléments de la Protection civile peu après le déclenchement de l'incendie causé, selon les premiers éléments de l'enquête, par un court-circuit au niveau du téléviseur, a permis de le circonscire à la seule chambre située au 1^{er} étage.

Malheureusement, le petit Mehdi, âgé de 3 ans, qui se trouvait là au moment de l'incendie, s'était innocemment caché dans l'armoire sans que ses parents s'en aperçoivent. Et ce n'est qu'après l'arrivée des pompiers et la maîtrise du feu que le petit innocent fut découvert mort.

Y. Y.